



30 novembre 2018

(18-7581)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: THAÏLANDE Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2): -
2. Organisme responsable: <i>The Office of Food and Drug Administration (Thai FDA)</i> (Bureau de l'Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA thaïlandaise)) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Boissons en contenants hermétiquement clos (ICS 67.160.20)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Draft MOPH Notification, B.E, entitled "Beverages in Sealed Container (No. 2)"</i> (Projet de Notification du MOPH relative aux boissons en contenants hermétiquement clos (n° 2)), 1 page, en thaï
6. Teneur: Le Ministère de la santé publique (MOPH) propose de réviser comme suit sa Notification relative aux boissons en contenants hermétiquement clos: <ol style="list-style-type: none">Une annexe de la Notification du Ministère de la santé publique n° 367 du 8 mai 2014 (2557 È.B.) relative à l'étiquetage des aliments préemballés va être abrogée et remplacée par la Notification du Ministère de la santé publique n° ... (... È.B.) relative aux boissons en contenants hermétiquement clos (n° 2);Les boissons caféinées devront porter la mention "Il est recommandé de ne pas boire plus de 2 ... (unités, telles que canettes, bouteilles, etc.) par jour en raison du risque de palpitations et d'insomnie. Ne convient pas aux enfants ou aux femmes enceintes. En cas de traitement ou de maladie, demander l'avis d'un médecin". Le texte doit apparaître en caractères gras rouges d'une hauteur d'au moins 2 mm, dans un carré blanc entouré d'une bordure de couleur contrastante.Les producteurs ou importateurs de boissons caféinées devront modifier les étiquettes de leurs produits afin de se conformer aux dispositions de cette Notification. Les produits étiquetés avant la date d'entrée en vigueur de cette Notification pourront continuer d'être mis sur le marché pendant un délai maximum de deux ans à compter de cette date.Cette Notification entrera en vigueur le lendemain de sa publication dans le Journal officiel de la Thaïlande (<i>Thai Royal Gazette</i>).

7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection des consommateurs
8. Documents pertinents: Notification du Ministère de la santé publique n° 356 du 26 juin 2013 (2556 É.B.) relative aux boissons en contenant hermétiquement clos.
9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer. Date projetée pour l'entrée en vigueur: lendemain de la publication au Journal officiel de la Thaïlande.
10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la notification
11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: National Bureau of Agricultural Commodity and Food Standards (ACFS) 50 Phaholyothin Road, Ladyao Chatuchak, Bangkok 10900 Thaïlande Téléphone: +(662) 561 4024 Fax: +(662) 561 4034 Courrier électronique: spsthailand@gmail.com Site Web: http://www.acfs.go.th/ https://members.wto.org/crnattachments/2018/TBT/THA/18_6151_00_x.pdf